



Photo: ONU

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ET LA QUESTION CORÉENNE

Vue d'ensemble de la salle de réunions du Conseil de sécurité au moment du vote sur la résolution des États-Unis tendant à l'application de sanctions, et destinée à donner lieu à une action militaire ouverte de la part des 59 États membres des Nations Unies. La résolution fut adoptée par sept voix contre une. L'U.R.S.S. était absente, et la Yougoslavie se prononça contre la résolution, cependant que l'Égypte et l'Inde s'abstinrent de voter, faute d'instructions de leurs gouvernements. On peut voir les sept mains qui se levèrent en faveur de la résolution (Chine, Cuba, Équateur, France, Norvège, Royaume-Uni, États-Unis).

Conseil de sécurité des Nations Unies en vue de sauvegarder la paix et la sécurité internationales ». En conséquence, le Président ordonnait à l'aviation et à la marine des États-Unis « de protéger et de soutenir les troupes du Gouvernement de Corée ». Plus tard le même jour, le Conseil de sécurité se réunit à nouveau et, la Commission des Nations Unies pour la Corée lui ayant rapporté que les autorités nord-coréennes n'avaient ni suspendu les hostilités ni retiré leurs armées sur le 38^e parallèle, recommanda aux membres des Nations Unies « d'accorder leur aide à la République de Corée, afin de lui permettre de repousser l'agression armée déclenchée contre elle. » La résolution fut adoptée par sept voix contre une. La Yougoslavie, qui avait soumis une contre-résolution, vota contre la résolution adoptée finalement par le Conseil. Au moment de la mise aux voix, l'Inde et l'Égypte attendaient encore les instructions de leurs gouvernements.

Attitude du Gouvernement de l'Inde

Deux jours plus tard, le Gouvernement de l'Inde prit carrément position. Il déclara: « quel qu'ait été le caractère des incidents de frontière survenus dans le passé entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, il paraît évident, d'après les renseignements obtenus, que la Corée du Sud a été la victime d'une invasion en règle de la part des armées du Gouvernement nord-coréen ». L'information, continuait la déclaration, provenait de sources multiples, dont la plus autorisée était la Commission des Nations Unies pour la Corée, dans laquelle l'Inde était représentée, et qui se trouvait à Séoul au moment de l'invasion. C'est sur la foi de cette information que l'Inde avait appuyé la première résolution du Conseil de sécurité. Le Gouvernement de l'Inde, poursuivait la déclaration, avait étudié très attentivement la seconde résolution du Conseil de sécurité, au double point de vue des événements de Corée et de la politique étrangère de l'Inde. Réprouvant tout effort visant à régler les différends internationaux par le recours à l'agression, le Gouvernement de l'Inde avait donné instruction à son représentant au Conseil de sécurité d'appuyer également la résolution du Conseil du 27 juin qui demandait aux membres de l'Organisation de se porter au secours de la République de Corée pour l'aider à repousser l'attaque armée. Le Gouvernement de l'Inde soulignait que sa décision ne modifiait en rien sa